

# REVUE DE PRESSE\*

## DU VENDREDI 10 AVRIL 2026



\* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

france3-regions.franceinfo.fr/auvergne-rhone-alpes : Emma Leiroset - Publié le 04/04/2026

## **Cadavres, scènes de crimes... les Archives de Lyon exhument les photos du premier laboratoire de police scientifique**



En janvier 1910, l'ouverture officielle au Palais de justice du Laboratoire de police scientifique de Lyon du Docteur Edmond Locard. • © Capture d'écran réseaux sociaux Archives municipales de Lyon

### **Les Archives de Lyon ont restauré 22 000 plaques photographiques du premier laboratoire de police scientifique de France. Un fond exceptionnel.**

Cadavres, scènes de crimes, mais aussi fêtes entre collègues... ce sont les clichés inattendus dévoilés par les Archives de Lyon. Le service a restauré 22 000 plaques photographiques retraçant le travail du premier laboratoire de police scientifique de France, fondé au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Les clichés attestent de "*l'usage scientifique*" de la photographie pour des analyses graphologiques, balistiques ou anthropométriques, a expliqué Gilles Bernasconi, photographe, lors d'une conférence ce 3 avril dans le cadre du festival de littérature Quais du Polar.

Les clichés pouvaient également servir des fins "*pédagogiques*", par exemple en montrant comment prélever des empreintes, a-t-il ajouté. Conditionnées sous la forme de plaques photographiques, ancêtres de la pellicule, les photos ont été sauvées d'une épaisse moisissure au prix d'années de labeur et de plus de 40 000 euros d'investissement.

### **Le fond de photographies refait surface en 2005**

Un fond "*exceptionnel*" pour Virginie Gentien, archiviste, qui est aussi le plus cher et le plus important des archives municipales de Lyon. Il documente le travail du laboratoire de la police locale, fondé en 1910 par un jeune médecin légiste lyonnais, Edmond Locard. Le succès est immédiat, avec une première condamnation en juin 1910 grâce à une empreinte digitale.

Situé au départ sous les combles du palais de justice du Vieux-Lyon et ne fonctionnant qu'avec des moyens rudimentaires, le laboratoire n'acquiert une existence officielle qu'en 1943.

Déplacé au gré des déménagements de la police criminelle, le fond refait surface en 2005, quand un dégât des eaux dans le local où il est stocké provoque son transfert aux archives municipales, rare institution à pouvoir absorber un volume de documents aussi colossal.

Longtemps peu valorisé, c'est un deuxième accident, une panne de climatisation, qui oblige, en 2021, les restaurateurs à s'engager urgemment dans un travail considérable de désinfection, de conditionnement, de numérisation et d'analyse du fond.

### **Des policiers roulent leur cigarette à côté d'un cadavre**

Sur 33 000 plaques, dont les dernières datent des années 1970, seules 22 000 ont été conservées après une restauration à l'oxyde d'éthylène, les autres étant cassées ou trop rongées par la moisissure, a expliqué la restauratrice Béatrice Bert.

Outre les clichés directement liés à des affaires, certains illustrent la participation du laboratoire à des publications scientifiques. Elles sont aussi utilisées à des fins de publicités pour des inventions ou la promotion d'affaires résolues.

Elles illustrent aussi le quotidien des agents. Loin des scènes de crimes minutieusement balisées d'aujourd'hui, sur l'un des clichés en noir et blanc présentés vendredi, des policiers ventrus en complet posent ou roulent négligemment leur cigarette à côté d'un cadavre désarticulé, tombé au bas d'un escalier.

Le fond doit encore être analysé en profondeur avant d'être exposé au public.

Lyon 8<sup>e</sup>

# Avenue des Frères-Lumière: la Métropole a changé de bord mais le chantier continue

Le réaménagement de l'avenue des Frères-Lumière se poursuit avec pour conséquence la fermeture jusqu'à fin mai de la portion située entre les rues Villon et Saint-Maurice. Les automobilistes devront emprunter les déviations mises en place. Ou trouver un plan B.

Les plus farouches opposants à la réhabilitation de l'avenue de Frères-Lumière en rêvent : voir la majorité d'alliance centre-droite à la Métropole remettre la voiture au cœur de cette artère commerciale. Pas sûr que leur vœu soit un jour exaucé tant les travaux sont avancés techniquement et financièrement.

### Des déviations obligatoires

Avec des premiers résultats appréciés d'une partie des riverains et des commerçants. On pourrait néanmoins imaginer que la Métropole de Lyon revoit le nombre de places de stationnement à la hausse. Ou revienne sur le plan de circulation mis en place l'été dernier par l'ancien exécutif métropolitain écologiste en rouvrant l'avenue aux voitures sur toute sa longueur. L'avenue Rockefeller toute proche pourrait aussi connaître des réaménagements.

En attendant d'éventuelles



Une déviation est mise en place à l'angle de la rue Villon et de l'avenue des Frères-Lumière interdite aux voitures jusqu'à la rue Saint-Maurice. Photo Régis Barnes

annonces, comme celles faites par Véronique Sarselli (LR) depuis sa prise de fonction comme présidente (elle souhaite notamment la réouverture de la rue Grenette en Presqu'île), les travaux d'aménagement de la chaussée centrale avenue des Frères-Lumière se poursuivent. Avec pour conséquence l'interruption de la circulation automobile entre les rues Villon et Saint-Maurice, depuis le 25 mars jusqu'à fin mai. Des déviations sont mises en place

pour contourner l'avenue, notamment depuis la rue Villon avec un accès possible à la rue du Premier-Film. Une signalétique guide les automobilistes et des cheminements sont installés pour permettre aux piétons de marcher le long de l'avenue.

Les accès riverains restent maintenus et les livraisons sont assurées. Les commerces demeurent accessibles comme l'indique un affichage de la Métropole qui ne manque jamais de faire grincer les dents de cer-

tains commerçants. Car ce matin-là, il faut avoir pas mal de motivation pour faire ses courses sur cette portion d'avenue balayée par la poussière et rythmée par le bruit des engins et des marteaux-piqueurs.

### Chênes et sophoras sortent de terre

Prendre son mal en patience reste encore la meilleure solution. Apprécier les aménagements achevés à proximité de la

place Ambroise-Courtois peut aider à cela. Avec ses trottoirs élargis, ses arbres et ses bandes plantées, circuler à pied sur cette portion d'avenue est devenu plus agréable. Cédric Monat rencontré sur place est bien placé pour parler de ces aménagements.

Conducteur de travaux pour Parcs et Sports, entreprise spécialisée dans les aménagements urbains et sportifs, il suit ce vaste chantier depuis les premiers coups de pioche : « On a fait un travail au niveau des eaux pluviales qui sont redirigées vers les fosses de plantation ce qui évite d'engorger les réserves d'eau de pluie et limitent les phénomènes d'inondation. On plante également des essences d'arbres spécifiques en s'adaptant aux contraintes du mobilier d'éclairage et de signalétique ». « Quatre variétés de chêne et de sophora ont été retenues », souligne le technicien. « Elles développent une ombre assez conséquente et sont taillées pour limiter les contraintes avec les véhicules. Le sol est lui couvert de plantes vivaces qui évitent de cacher les vitrines des commerçants ».

Une « seconde séquence de plantation » aura lieu cet automne, « on choisira les arbres en juillet avec la Métropole », précise-t-il.

● R. B.

Lyon

# Dans la maison, « un polluant en moins, c'est une chance en plus pour la santé »

**Au Village des découvertes "One Health", au Parc de la Tête d'Or, on apprend à chasser les polluants dans la maison pour limiter les risques pour sa santé et pour l'environnement.**

En parallèle du "Sommet international One Health" (Une seule santé), le grand public peut se familiariser avec la notion de santé globale au Village des découvertes "One Health" qui se tient au Parc de la Tête d'Or ce lundi 6 avril<sup>10</sup> et rencontrer, au fil des stands, des ateliers et des conférences, des professionnels qui donnent des conseils pratiques pour préserver sa santé au quotidien.

L'Assurance maladie propose ainsi une "chasse aux polluants" présents dans nos domiciles. Parmi eux, les perturbateurs endocriniens pénètrent dans l'organisme soit par la respiration, soit par contact avec la peau soit par ingestion via l'alimentation. Ils augmentent les risques de certaines maladies chroniques et de cancers. Chaque « petit geste » peut limiter ces risques explique l'Assurance maladie avec ce slogan : « Un polluant en moins, c'est une chance en plus pour la santé. »

● **Aérer son domicile**

Contrairement aux idées reçues, l'air intérieur est deux à sept fois plus pollué que l'air extérieur. Or, nous passons en moyenne 80 % de notre temps en intérieur et même 90 % pour les enfants. Pour limiter l'exposition aux polluants chez

soi, une règle de base : aérer au minimum deux fois par jour, 10 minutes, tous les jours même en hiver. Et on n'utilise surtout pas de parfum d'intérieur, de bougie ou d'encens pour désodoriser son intérieur.

● **Dans la cuisine : chassez le plastique**

En cuisine, les polluants se cachent dans les contenants plastiques et les revêtements anti-adhésifs. Privilégiez le verre pour contenir les aliments et surtout, « ne chauffez jamais la nourriture dans un contenant plastique au micro-ondes. Vous le voyez, plus vous chauffez, plus le plastique devient mou et plus il prend la couleur de l'aliment. C'est le signe qu'il a un peu fondu donc qu'il est passé dans la nourriture. Et plus l'aliment est gras, plus ça passe », explique Marion Briançon-Marjollet, chargée de mission transition écologique à l'Assurance maladie. Pour les ustensiles, on privilégie le verre, le bois et la silicone. Pour les poêles, opter pour l'inox, la fonte, le fer ou la céramique.

● **Se meubler en seconde main**

Meubles, peintures et sols contiennent des colles et des solvants qui relarguent des polluants. Au sol, on préfère le bois et le carrelage au lino et au PVC. « Pour le mobilier, on peut l'acheter d'occasion ; il aura alors relargué ses substances. Sinon, si on peut, on le déballe dans un garage ou une cave et on le laisse s'aérer pendant deux jours », détaille Marion Briançon-Marjollet.



Au Village des découvertes "One Health", au Parc de la Tête d'Or, sur le stand de l'Assurance maladie, Laurène Iztueta, chargée de projets en santé et santé environnementale, explique comment limiter les polluants dans chaque pièce de la maison. Photo Sylvie Montaron

● **Cosmétiques : le moins d'ingrédients possible**

« Pour les cosmétiques, plus la liste des ingrédients est courte, mieux c'est », précise Marion Briançon-Marjollet.

Sur le stand du Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA) de l'Institut universitaire Presage, on apprend à décrypter les étiquettes des produits et à se méfier du premier coup d'œil. « Certaines crèmes solaires bio peuvent aussi être mauvaises », note Gwenaëlle Paret, chargée de l'événementiel et de la communication au Cancéropôle. À l'inverse, certaines marques « font de gros efforts sans avoir été labelli-

sées bio parce que c'est un label qui coûte cher », ajoute-t-elle en montrant un dentifrice pour enfant.

● **Hygiène : « Le propre n'a pas d'odeur »**

Les produits ménagers sont aussi une source de polluants. Et il faut se méfier de la belle couleur verte de certains qui ne cache que du "green washing" (image trompeuse d'écologie) et aucun label écoresponsable.

« Le propre n'a pas d'odeur », glisse Marion Briançon-Marjollet. Gwenaëlle Paret, elle, vante les bienfaits du « vrai » savon de Marseille, « qui doit

contenir au moins 86 % de savon, est carré, moche... mais fait tout ! » « Cela fait 12 ans que je l'utilise pour la toilette et la vaisselle. C'est économique, on peut faire la vaisselle cinq mois pour une famille de quatre avec un seul savon ; ce qui part ensuite avec l'eau est plus écologique ; et pour la santé, il vaut mieux avoir sur la vaisselle des traces de savon que de liquide vaisselle. »

● **Sylvie Montaron**

<sup>10</sup> Ce lundi 6 avril, de 10 à 18 heures, Parc de la Tête d'Or, entrée Porte des Enfants, allée de la Ceinture. Renseignements : [www.expertisefrance.fr](http://www.expertisefrance.fr)

## Lyon, capitale de la santé mondiale

C'est ce lundi 6 avril que débute officiellement, au Centre des congrès de Lyon, le Sommet international "One Health" (Une seule santé) avec le colloque scientifique "Une seule santé, une seule science", organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace. Des experts internationaux échangeront autour de quatre thématiques : la résistance aux antimicrobiens, les zoonoses,

les systèmes alimentaires durables, la santé environnementale, incluant la pollution et le changement climatique.

« **Rencontre inédite** »

« Cette rencontre inédite réunissant toutes les disciplines et tous les secteurs, vise à fédérer les acteurs de tous horizons pour identifier les sujets prioritaires de recherche et d'innovation et co-cons-

truire des solutions scientifiques et innovantes, capables de répondre aux défis sanitaires complexes de demain », expliquent les organisateurs.

● **Emmanuel Macron présent mardi**

Le Sommet se poursuit mardi 7 avril, Journée mondiale de la Santé, avec les "sessions ministérielles" et la venue du Président de la République Emmanuel Macron.

## Repères ► Quelles applications pour vous aider dans vos achats ?

Ces applications sont recommandées par l'Assurance maladie.

► **Pour l'alimentation.** Planet-Score : évalue l'impact environnemental des produits alimentaires. Nutri-Score : classe les aliments selon leur qualité nutritionnelle. Nature & Progrès : marque française indépendante. « Le label le plus exigeant en termes de composition », précise l'Assurance maladie. AB : labels bio français et européens ; garantissent des produits agricoles respectueux de l'environnement et sans OGM. Demeter : « certificateur de biodynamie, qui soigne autant la terre que les produits », indique l'Assurance maladie.

► **Pour les cosmétiques.** INCIBeauty et QuelProduit (application du magazine *Que Choisir*).

LA TRIBUNE DE LYON 03/04/26

## Un million d'euros d'épargne solidaire fléchés vers les associations d'Auvergne-Rhône-Alpes

En 2025, les clients du Crédit Coopératif en Auvergne Rhône Alpes ont permis de reverser plus d'un million d'euros aux associations et fondations locales via leurs produits d'épargne solidaires. Un soutien essentiel pour des structures confrontées à la fragilisation des financements publics, tout en contribuant concrètement à des projets locaux d'intérêt général.



© Iris Bronner

Plus d'un million d'euros issus de l'épargne solidaire ont été orientés vers des associations d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2025, selon le Crédit Coopératif. Une contribution qui gagne en importance alors que de nombreuses structures locales font face à la stagnation, voire au recul, des financements publics.

Au total, 1,029 million d'euros ont été redistribués dans la région via différents produits d'épargne. À l'échelle nationale, ces dispositifs ont permis de verser 6 millions d'euros.

### Des bénéficiaires ancrés dans le territoire

Parmi les structures soutenues, le mouvement citoyen Terre de Liens a reçu près de 200 000 euros. L'association acquiert des fermes pour les protéger de la spéculation foncière et les mettre à disposition de porteurs de projets agricoles durables. Ces installations créent des emplois locaux, préservent des terres agricoles et renforcent les liens entre producteurs et habitants.

Dans le Rhône, l'ADDEAR accompagne les porteurs de projets agricoles et contribue au renouvellement des fermes. D'autres associations de la métropole de Lyon, soutenues par la Fondation Crédit Coopératif, développent des actions autour de l'alimentation durable, de la transition écologique ou du lien social.

### Un levier devenu indispensable

Depuis la création de ces dispositifs, près de 100 millions d'euros ont été redistribués. Pour les associations du Rhône et de la métropole de Lyon, cette épargne citoyenne s'impose comme un appui complémentaire, capable d'amortir la baisse des financements publics et de soutenir des initiatives locales qui peinent à trouver d'autres sources de financement.

### **Comment fonctionne l'épargne solidaire ?**

L'essentiel des dons provient des produits d'« *épargne de partage* », qui permettent aux épargnants de reverser une partie de leurs intérêts à une association. D'autres mécanismes existent, comme les cartes bancaires solidaires ou les placements tracés, qui orientent une fraction des transactions vers des projets sociaux ou environnementaux.

## Patrimoine

37

### D'où vient le nom **Gorge-de-Loup** ?

Évoquant à la fois un paysage escarpé, une zone inondable et une présence animale, le nom de ce quartier du 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon a traversé les siècles.

Dès le XV<sup>e</sup> siècle, on trouve la mention Gorge-de-Loup dans divers documents. Dans un registre fiscal de 1493 issu des « nommées » (matrices servant à établir l'assiette de l'impôt) de l'Ancien Régime, il est noté que le quartier de Gorge-de-Loup est délimité dans un périmètre allant du « chemin tendant de Veyse à la fontaine de Lave-Brayes, et depuis ladite fontaine au lieu appelé les Couchettes et Gorge-de-Loup ». Sur un plan de 1591, un domaine entouré d'une muraille appartenant au marchand florentin Jean-François Bini porte lui aussi le nom Gorge-de-Loup. En 1631, le voyageur allemand Abraham Gölnitz avance que ce nom viendrait de la forme du tuyau principal d'un nymphée

présent dans le domaine, qui évoquait une gorge de loup. Mais le toponyme est attesté bien avant cette construction. Comme souvent, la tradition populaire a proposé sa propre version. L'une d'elles évoque une louve qui aurait semé la terreur au Moyen Âge. Mais aucune archive ne vient étayer ce récit.

Les historiens privilégient d'autres pistes. Ce quartier tirerait son nom d'une famille Loup qui aurait possédé des terres dans le secteur ; une autre théorie évoque le caractère géologique et hydrologique de la zone. Des documents mentionnent un secteur régulièrement inondé par la Saône. Ils y font référence en tant que Gorge-de-Vacques qui signifie une « zone vide ». Le



© ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

terme « lou » viendrait du patois, et signifierait « eau » ou « lac ». Gorge-de-Loup ne ferait pas référence à l'animal, mais à une caractéristique naturelle du site, un vallon humide, marqué par les crues.

Ce qui est certain, c'est l'ancienneté exceptionnelle de cette appellation. Depuis au moins 1493, le nom n'a jamais disparu des documents officiels.

EMMA RIZZI

Derrière le nom mystérieux de Gorge-de-Loup se cache moins une histoire d'animal qu'un long fil historique reliant passé rural, villégiature aristocratique, industrialisation et transformations urbaines contemporaines.

## Parlons Lyonnais

PAR JEAN-BAPTISTE MARTIN

### Chirat

Dans le Lyonnais, le Beaujolais et le sud du Forez, le mot *chirat* est employé avec le sens « amas ou tas de pierres ». Ce régionalisme a été adopté par les géographes et les géologues pour désigner les coulées de blocs rocheux qui recouvrent le sol sous forme d'éboulis (réalité caractéristique de la bordure orientale du Massif central). Les chirats les plus connus sont ceux du Pilat que le géographe Bernard Etlicher a présenté ainsi (2018) dans un

fascicule du Parc naturel régional du Pilat intitulé *Les Crêts du Pilat* : « Le paysage des crêts est indissociable de la présence des chirats qui couvrent les plus hauts sommets de leurs nappes de blocs gris trouant la forêt, formant cascades ou rivières de pierre. »

*Chirat* vient, par l'intermédiaire du substrat dialectal, d'une base prélatine \**carra* « pierre ».

### Qui est-ce ? Madame Girard



© ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON

Françoise Valnois, limonadière de la place Bellecour au XIX<sup>e</sup> siècle, est surtout célèbre pour son sens du spectacle. Née à Mâcon en 1797, elle est la fille d'un officier napoléonien originaire de Turin. Elle épouse en 1819 François-Xavier Girard. Vers 1824-1825, ils s'installent à Lyon et tiennent le Café d'Italie au port Saint-Clair (Lyon 1<sup>er</sup>). En 1829, ils obtiennent l'exploitation d'un comptoir, qu'ils nomment Le Pavillon, sous les tilleuls de Bellecour, lieu de promenade très en vogue. L'endroit devient rapidement un établissement réputé. Selon le journal lyonnais *Le Tocsin*, il s'agit du « seul établissement à Lyon où les femmes du monde osent entrer ». Madame Girard comprend très tôt l'importance de la mise en scène. Concerts, décor raffiné, service élégant : elle transforme son café

en lieu mondain. Mais c'est surtout son sens du spectacle qui marque les esprits : elle se coiffe à la manière de l'Ancien Régime, et s'entoure de laquais vêtus à l'ancienne. Le Tout-Lyon se bouscule pour la voir parader sur son cheval. La foule la proclame alors « reine des tilleuls ». Admirée, caricaturée, elle devient une célébrité locale. Elle assume pleinement sa présence dans un espace encore largement masculin. Mais son succès attise les jalousies. Ses détracteurs lui intentent des procès pour la faire tomber, l'accusant notamment de propagande royaliste. En 1840, Madame Girard est expulsée de Bellecour. L'année suivante, elle publie ses mémoires dans lesquels elle défend son honneur. À la mort de son mari, en 1847, elle s'installe à Paris, où elle s'éteint le 28 février 1867. EMMA RIZZI

**Le Progrès – 08/04/26**

## **Une grande vente de plantes de retour à Lyon du 24 au 26 avril**

Avis aux amateurs de plantes, rendez-vous du 24 au 26 avril pour s'en procurer à petits prix. L'espace In-SteD situé à Lyon 3e accueille pendant trois jours une nouvelle vente de plantes organisée par Plantes pour Tous.

|



Plantes Pour Tous revient pendant trois jours à Lyon. Photo Frédéric Chambert

Du 24 au 26 avril, l'événement « Plantes pour Tous » revient à Lyon 3<sup>e</sup> à l'espace In-SteD pour une nouvelle édition. Plus de 150 variétés de plantes d'intérieur et d'extérieur et des grandes plantes seront disponibles à la vente à partir de 0,99 euro, pendant les trois jours d'exposition.

Des plantes aromatiques, du terreau, des pots et des cache-pots seront également proposés sur place. Une équipe sera présente pour conseiller les clients et des fiches d'entretien seront disponibles via des QR codes.

La vente sera ouverte au public de 9 h à 19 h le vendredi 24 et samedi 25, et de 10 h à 17 h le dimanche 26 avril. L'entrée est libre mais pour éviter la file d'attente lors de sa visite.

## Six jours pour découvrir les métiers d'art



Imprimeries, soieries, ébénisteries et marqueteries sont autant d'ateliers qui ouvrent leurs portes (crédit : Adobe Stock).

Des dizaines d'ateliers et de lieux artisanaux accueillent le public dans toute la métropole pour faire découvrir des métiers parfois méconnus.

### ■ Ce qui se passe

- Jusqu'au 12 avril, les **Journées européennes des Métiers d'Art** transforment Lyon et sa métropole en un vaste **réseau d'ateliers ouverts**. Pas de site unique : les rendez-vous se répartissent entre la **Croix-Rousse**, le **Vieux Lyon**, **Villeurbanne** ou encore **Caluire**.
- Concrètement, des lieux habituellement fermés ouvrent leurs portes, comme des **ateliers d'impression**, des **espaces de création textile** ou des **ateliers bois**.
- Les formats sont accessibles : **petits groupes**, **visites commentées**, **démonstrations à heure fixe**. Le public peut voir les gestes de près, comprendre comment se fabrique un **bijou**, une **mosaïque** ou une **pièce en cuir**, et parfois repartir avec sa propre réalisation.

### ■ Ce qu'il faut savoir

- Derrière cette programmation, c'est tout un **secteur** qui se dévoile. Les **métiers d'art** couvrent des domaines très variés, de l'**ébénisterie** à la **dorure**, en passant par la **bijouterie** ou la **restauration d'œuvres**.
- La métropole lyonnaise s'inscrit dans une **longue tradition artisanale**, avec plusieurs milliers de professionnels en **Auvergne-Rhône-Alpes**.
- Particularité locale : ces savoir-faire mêlent souvent **techniques anciennes** et **pratiques contemporaines**. Dans un même atelier, il est possible de croiser des

outils très anciens et des approches plus actuelles, entre **design, innovation** et **production sur mesure**.

### **■ Ce qui compte**

- Au-delà de l'événement, les **JEMA** répondent à un **enjeu plus large**. De nombreux métiers d'art peinent à **recruter** ou à **transmettre leurs savoir-faire**.
- Ces journées servent donc aussi à **susciter des vocations**. **Ateliers d'initiation**, formats pensés pour les **enfants et scolaires**, rencontres avec des **artisans reconnus**, dont certains **Meilleurs Ouvriers de France** ou labellisés **Entreprise du Patrimoine Vivant**, structurent la programmation.
- L'objectif est de montrer que ces métiers ont encore toute leur place, et qu'ils représentent une **voie professionnelle concrète**, entre **passion** et **emploi durable**.

## La réussite : Mérieux, une dynastie au service de la santé



En 1897, Marcel Mérieux donnait naissance à l'une des entreprises françaises les plus puissantes (crédit : Fondation Mérieux/musée de sciences biologiques Docteur-Mérieux).

La famille lyonnaise a bâti en près d'un siècle un groupe incontournable de la santé, qui fait rayonner Lyon à l'échelle mondiale. Retour sur son histoire.

### L'origine

- À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, **Marcel Mérieux**, élève de **Louis Pasteur**, crée à Lyon en 1897 un laboratoire dédié aux sérums et vaccins. Avec l'Institut Mérieux, il s'inscrit dans l'héritage pasteurien de **lutte contre les maladies infectieuses**.
- En 1917, l'activité s'installe à **Marcy-l'Étoile**, posant les bases d'un ancrage territorial durable. Son fils, **Charles Mérieux**, reprend l'Institut en 1937 et lui fait atteindre un nouveau niveau de développement.
- Il **industrialise la production**, développe la virologie, structure une activité inédite capable de répondre aux enjeux sanitaires de son époque et adopte la **politique philanthropique** et **discrète** de la famille.

### Le développement

- La transformation s'accélère encore avec **Alain Mérieux**, qui fonde BD Mérieux (**bioMérieux**) en 1963. Le groupe se positionne alors sur le diagnostic **in vitro**. Dans le même temps, Mérieux rachète l'**Institut Pasteur** et **Connaught**. En 1989, il devient **leader mondial** des vaccins humains et vétérinaires.
- En parallèle, la création de la Fondation Mérieux en **1967** inscrit durablement l'entreprise dans une logique de santé publique globale et mondiale. Au fil des décennies, le groupe se diversifie avec plusieurs filiales, dont Mérieux **NutriSciences**, **Transgene** et Mérieux **Equity Partners**.
- En **1994**, les **branches historiques** Pasteur Mérieux et Rhône-Mérieux sont **cedées** : elles donneront naissance à **Sanofi Pasteur** (aujourd'hui Sanofi) et à **Merial**,

devenue **Boehringer Ingelheim**, toujours implantées à Lyon.

### De nos jours

- Aujourd'hui dirigé par **Alexandre Mérieux** (5<sup>e</sup> génération), le groupe fédère plus de **26 000 salariés** dans une **cinquantaine de pays**, avec une activité largement tournée vers l'international.
- Une part substantielle du chiffre d'affaires (plus de **4 Md €** pour bioMérieux) est réinvestie dans la **recherche** et l'aide aux populations, confirmant la politique initiée par Charles Mérieux.
- Malgré cette envergure, son **centre de gravité** reste **lyonnais**, entre le siège historique et les sites de Marcy-l'Étoile. Une trajectoire qui fait de Mérieux l'un des **symboles** les plus solides du **rayonnement de la métropole**, et la clé de voûte de l'industrie pharmaceutique lyonnaise.

## 16 À chaud INCENDIE



© L. LEBOURDRE

L'aile est du bâtiment des Chartreux ravagée par les flammes.

### Institution. Après l'incendie, les Chartreux entament un chantier « titanesque » pour se reconstruire

« Nous retrouverons les Chartreux tels qu'ils étaient à l'origine. » Alors que des pelleteuses achèvent cette semaine de démolir les deux étages de l'aile est du bâtiment historique, le supérieur du groupe scolaire Jean-Bernard Plessy affiche sa confiance. Pourtant, le violent incendie qui s'est déclenché le soir du mercredi 1<sup>er</sup> avril, et qui a duré plusieurs jours, a fait craindre le pire à l'institution. Mais les cours devraient reprendre dès lundi 20 avril à la fin des vacances. « Je savais que nous allions perdre un bâtiment. Mais très tôt, nous avons déjà un plan de réorganisation », indique le directeur de l'Institution des Chartreux. Ce plan va néanmoins demander « une organisation titanesque ». « On travaille jour et nuit. » Première bonne nouvelle dans cette perspective, la certitude que le feu, malgré quelques foyers qui continuaient en début de semaine de se consumer sous les gravats, ne peut plus se propager aux autres parties du bâtiment.

Le personnel des Chartreux fait donc actuellement en sorte que les cours puissent reprendre à la rentrée. Leur plan consiste à

redistribuer les espaces disponibles en utilisant un autre site à quelques encablures du bâtiment principal, au 38 rue Pierre-Dupont (Lyon 1<sup>er</sup>). Ce lieu a été racheté par les Chartreux il y a cinq ans pour devenir Sup Alta, un campus de formation supérieure.

**Un nouvel internat en projet.** Les élèves de BTS étant pour partie en stage, ces espaces vont permettre une réorganisation temporaire, jusqu'à la fin de l'année. Des bâtiments modulaires compléteront les besoins, et ce sont finalement les activités sportives qui pâtiront le plus de cette réorganisation. Les espaces extérieurs et les cours sont fortement contraints par la nécessaire mutation des lieux. Pour remplacer l'internat disparu dans les flammes, les Chartreux prévoient l'ouverture d'un internat « en dur »

de 180 lits sur les 3000 m<sup>2</sup> du stade de la rue Henri-Gorjus, dont les Chartreux sont propriétaires. Malgré ces perspectives rassurantes, certaines échéances scolaires, comme la tenue de devoirs surveillés, devraient être décalées dans le temps afin de permettre aux internes de récupérer leurs affaires, leurs cours, les livres laissés derrière eux lors de l'évacuation. Cette rentrée sera donc adaptée, également pour tenir compte du choc psychologique subi par les internes. À plus long terme, l'intention est bien de reconstruire le bâtiment calciné « à l'identique », alors que la Région a fait savoir qu'elle mettrait à disposition une enveloppe de 3 millions d'euros. Le budget nécessaire n'est évidemment pas encore chiffré, mais à coup sûr ce seront « des sommes assez considérables ». **D.G.**

« Du jamais vu. » Le feu serait vraisemblablement d'origine accidentelle. Il aurait pris dans le local du rez-de-chaussée dédié à la régie. Contenir l'embrase généralisé et empêcher des reprises de feu a été rendu difficile par le vent. « C'est du jamais vu. Nous n'avons jamais mobilisé autant de moyens depuis l'incendie de l'université Lyon 2 en 1999 », a témoigné un pompier sur place. L'établissement accueille 4 700 élèves de la maternelle au supérieur sur dix sites. Les Chartreux ont célébré leurs 200 ans en 2025.

Retrouvez l'actualité lyonnaise sur [tribunedelyon.fr](http://tribunedelyon.fr)

LYON CAPITALE 08/04/26



Deux nouveaux projets d'arrêtés ont été formulés par la préfecture du Rhône afin de contrôler les rejets de PFAS. (Photo by OLIVIER CHASSIGNOLE / AFP)

La Métropole de Lyon et 19 partenaires européens appellent à une action coordonnée contre les PFAS

**Pour lutter contre la pollution aux PFAS, la Métropole de Lyon et 19 partenaires européens portent un plaidoyer en faveur d'une interdiction des polluants éternels et la mise en place d'un soutien financier pour engager une dépollution plus rapide.**

Elle est l'un des grands enjeux de santé de la métropole lyonnaise : la pollution aux polluants éternels, dits PFAS. Cette dernière touchant également le territoire européen, la pollution aux PFAS est désormais considérée comme une véritable "crise" par les pouvoirs publics.

Mais les collectivités manquent encore de moyens pour y faire face. À l'occasion du sommet One Health, la Métropole de Lyon ainsi que 19 partenaires européens, parmi lesquels on retrouve notamment les Villes d'Oslo (Norvège), Helsinki (Finlande), Bordeaux, Milan (Italie), ont donc porté un plaidoyer "pour une action coordonnée et ambitieuse à l'échelle de l'Union Européenne visant à prévenir toute nouvelle pollution aux PFAS et se munir d'outils répondant aux nombreux enjeux liés", annonce la collectivité dans un communiqué.

**Accompagnent vers des solutions alternatives, soutien financier...**

Dans le détail, les différents acteurs plaident pour une interdiction "*rapide, exhaustive et applicables des PFAS en n'autorisant que des dérogations strictement limitées et assorties d'un délai*", un "*accompagnement de la transition industrielle et un renforcement des capacités liées aux solutions alternatives*", une "*révision*" du règlement REACH (Règlement européen entré en vigueur en 2007 pour protéger la santé humaine et l'environnement des risques présentés par les substances chimiques et adopter des règles communes pour favoriser le développement de l'industrie chimique européenne : *Ndlr*), la mise en place de nouveaux outils pour une dépollution plus rapide et efficace ou encore une "*simplification*" de l'application du principe pollueur.

*"Les signataires insistent sur la nécessité d'adopter une démarche globale et ambitieuse afin de protéger les populations et de limiter la prolifération des PFAS", écrivent-ils. Et d'ajouter : "Les signataires demandent également une reconnaissance de leur rôle majeur en matière de gouvernance et en les dotant de ressources, de connaissances et d'instruments juridiques clairs. Ainsi, l'Union Européenne pourrait endiguer l'accumulation de PFAS, dépolluer les sites contaminés, protéger les citoyens avec des mesures fortes et préserver les budgets publics."*

Jeudi 9 avril 2026

Lyon

# Rouvrir la rue Grenette aux voitures : « On va prendre le temps de bien le faire »

Lors de sa campagne électorale, la présidente de la Métropole de Lyon, Véronique Sarselli (LR) s'est engagée à rouvrir la rue Grenette aux automobilistes. Une telle décision nécessite d'importants travaux de réaménagement et de démolition, sauf à sacrifier la performance des transports en commun.

« Alors, qu'est-ce qu'on ouvre ? » À peine nommé vice-président délégué à la voirie et à la fluidité du trafic, le maire LR du 2<sup>e</sup> arrondissement, Pierre Oliver, appelait ses abonnés Instagram à lui soumettre des propositions de rues à rouvrir aux automobilistes dans l'agglomération. Rappelant au passage : « Nous avons déjà annoncé notre volonté de rouvrir la rue Grenette. » Symbole de l'opposition aux écologistes (le médiatique collectif des défenseurs de Lyon y est né), sa réouverture est tout autant pour la nouvelle présidente de la Métropole de Lyon, Véronique Sarselli, qui pourrait y voir l'occasion de marquer le centre-ville de son empreinte.

## 80 000 à 90 000 usagers des transports en commun par jour

Problème : la rue Grenette est désormais empruntée dans les deux sens de circulation par des bus, des taxis, des vélos, mais également par près de 20 000 ayants droit de la Zone



Près de 90 000 usagers des transports en commun traversent la rue Grenette chaque jour à Lyon. Photo Nathan Chaize

à trafic limité. Elle est ainsi devenue un axe structurant du réseau de transports en commun traversé quotidiennement par environ 90 000 usagers du réseau TCL. « On ne va pas remettre des millions de voitures dans le centre-ville évidemment, mais nous avons un vrai problème avec la traversée de la Presqu'île », tempère Pierre Oliver auprès du *Progrès*. Et de confirmer : « En tant que maire du 2<sup>e</sup>, j'ai eu l'arbitrage favorable de la présidente, maintenant, on va prendre

le temps de bien faire les choses. »

Si la Métropole de Lyon ne dit donc pas encore comment elle compte s'y prendre, le scénario le plus rapide et facile à mettre en œuvre consisterait à rouvrir l'axe à la circulation automobile dans le sens est-ouest, tout en y maintenant les bus.

## « Un retour dans les années 1970 »

« Ce serait un retour dans les années 1970 décidé de façon

dogmatique pour une minorité », pointe Jean-Charles Kohllaas, ex-vice-président du Sytral et de la Métropole en charge des déplacements. Et d'ajouter : « Le prix à payer sera énorme pour le Sytral. Une minute perdue en heure de pointe, c'est un million d'euros de coût par an. » Des embouteillages pourraient aussi voir le jour sur le quai Saint-Antoine à l'ouest, et au croisement du quai Jean-Moulin et du pont Lafayette à l'est. « J'ai demandé aux équipes de regarder tous

les impacts d'une réouverture. Nous n'allons pas nous précipiter, et nous allons continuer d'échanger avec Grégory Doucet », assure Pierre Oliver.

## Défaire les aménagements de la rue Joseph-Serlin ?

La nouvelle présidente de la Métropole de Lyon a aussi promis de rouvrir la partie Nord de la rue de la République. Un projet par nature lié à la réouverture de la rue Grenette puisque les bus pourraient alors retrouver leur parcours historique. Toutefois, après avoir détruit le trottoir élargi au niveau du palais de la Bourse et retiré le mobilier urbain, se posera l'épineuse question de la rue Joseph-Serlin dont la végétalisation est en cours. « Cela me paraît très difficile de faire revenir les bus rue de la République. Ce serait aussi insidieusement remettre en cause la Zone à trafic limité », note Valentin Lungenstrass, élu d'opposition dans le 2<sup>e</sup> arrondissement et ex-adjoint aux mobilités de Grégory Doucet.

La Ville de Lyon se contente de son côté de rappeler que « près de 80 % des trajets pour accéder à la Presqu'île s'effectuent en transports en commun ou à pied ». Une réalité qu'assure ne pas ignorer Pierre Oliver : « Notre objectif sera que tout le monde trouve sa place, autant le cycliste que l'automobiliste ou l'usager des transports en commun », promet-il.

● Nathan Chaize

# Des commerçants plutôt favorables, des habitants plus mesurés

Deux ans plus tard, les Lyonnais rencontrés dressent un bilan de la fermeture de la rue Grenette aux automobilistes. Les commerçants semblent favorables à une réouverture, parfois sans conviction, mais « pour voir » comme le confie Gabriel, salarié du magasin de chaussures Mephisto. Sa collègue Cécile est plus catégorique, déplorant une perte de « 20 % de chiffre d'affaires depuis les travaux ».

## « C'est vrai que c'est plus calme »

À quelques pas de là, ce salarié des Merveilleux de Fred évoque un chiffre d'affaires

constant et plaide même, à titre personnel, pour une piétonnisation.

Responsable de la boutique Bouchara, Tarik se dit « pour l'équilibre », mais assure être témoin de « l'agacement » des clients. « Quand on achète de la vaisselle, on a besoin de pouvoir s'arrêter 30 secondes dans la rue pour charger la voiture » lance-t-il. « C'est plus calme et c'est bien même si je trouve que les trottoirs ne sont pas assez larges. On est parfois sur la route avec la peur qu'un bus arrive à toute vitesse », indique Clara, habitante de la Presqu'île.

Grégoire, lui, profite « d'un

calme agréable ». Habitant du quai Saint-Antoine, il trouve la rue « très animée le week-end ». « C'est positif pour les piétons » dit-il. Un avis partagé par le président de l'association Droits du Piéton, Pierre Rauzada, opposé à une réouverture.

« Il y avait 10 000 véhicules par jour, souvent à l'arrêt dans les embouteillages », rappelle-t-il. Enfin, l'association des chauffeurs indépendants lyonnais plaide auprès du *Progrès* pour une réouverture partielle, « hors heures de pointe des bus » qui permettrait « une fluidification ciblée et temporaire ».

● N.C.



Environ un millier de bus traverse la rue Grenette chaque jour. Photo Nathan Chaize

09/04/26

**Lyon**

# Quai Gillet: des copropriétaires mettent leur forêt de 2,5 hectares « sous cloche »

Permettre à la biodiversité de se développer au sein de leur forêt sans avoir à en assurer l'entretien : c'est le choix que vient de faire la copropriété du Clos de Saône, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Ils en ont confié la gestion à une fiducie environnementale. On vous explique.

L'endroit est quasi invisible depuis le quai Gillet, à la frontière du 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et de Caluire-et-Cuire. Pourtant, derrière cette copropriété des années 80 et ses quelque 80 logements se dressent 25 000 m<sup>2</sup> de forêt.

Dans cet espace boisé classé, 34 essences sont répertoriées : érables, chêne, tilleul, frênes, ormes, hêtres, pins, buis, houx, arbres de Judée ou cerisiers de Sainte-Lucie. Et lorsqu'on s'y balade, ce mardi 7 avril dans l'après-midi, « les chants des Troglodytes minons, Fauvettes à tête noire, Mésanges charbonnière et Rouges-gorges familier nous accompagnent », précise Daniel Boudaille, président du conseil syndical de la copropriété, application de reconnaissance de chants d'oiseaux en main. Au-dessus de nos têtes



Daniel Boudaille, président du conseil syndical de la copropriété Le Clos de Saône et Thibault Soleihac, président d'Hetys Fiducie espèrent bien essayer cette première gestion de forêt privée en fiducie dans d'autres copropriétés. Photo Christelle Lalanne

plane un milan noir, « le patron de notre forêt durant six mois », poursuit le président. Plus discrets : écureuils roux, salamandres et autres orvets sont régulièrement aperçus ici. Parfois, des chevreuils passent aussi.

## ● Préservation et développement de la biodiversité

De cette faune et de cette flore, Daniel Boudaille, par ailleurs fondateur de la société Forestor, (lire ci-contre) pourrait en parler pendant des heures.

Il l'observe, la surveille et l'entretient dès qu'il le peut. C'est d'ailleurs lui qui a proposé aux autres copropriétaires de « mettre cette forêt de 2,5 hectares sous cloche ». Non pas pour la laisser pourrir mais au contraire « pour mieux l'entretenir, la préserver, soutenir la biodiversité en sanctuarisant les sols », indique-t-il. En d'autres termes, il s'agit de la mettre à l'abri de tout changement inopiné de plan local d'urbanisme.

## ● Le choix d'une fiducie environnementale

Pour ce faire, dans un cadre légal, Daniel Boudaille a proposé aux copropriétaires de confier la gestion de leur forêt à une fiducie environnementale : Hetys Fiducie, présidée par l'avocat Thibault Soleihac. « L'idée est que je devienne le

gardien de cet espace boisé, son intendant pour une durée de 30 ans », vulgarise l'avocat. Son propriétaire légal aussi, même si la copropriété en reste le propriétaire réel et retrouvera son bien à l'issue du contrat.

## ● Économies réalisées, usages conservés

En revanche, charge à l'avocat fiduciaire de trouver la ou les entreprises qui financeront la gestion et l'entretien de la forêt dans le cadre d'opérations de compensation écologique obligatoire. Car en transférant son bien à la fiducie, la copropriété se dégage de toutes les charges d'entretien. « Soit environ 15 000 € par an aujourd'hui », précise Daniel Boudaille. Une économie non négligeable qui ne les prive pas de bénéficier des bienfaits de leur forêt. « Au contraire. Les copropriétaires et donc leurs locataires conservent l'ensemble des usages : passage vers l'entrée de l'impasse du chalet, promenades, petit jardinage ou cueillettes éventuelles », soulignent d'une même voix président du conseil syndical et avocat.

## ● Un bien à valeur ajoutée

S'il n'y a pas d'avantage fiscal connu à ce jour pour la copropriété, dans le cadre de la fiducie environnementale, « la valorisation du site est un plus indéniable et réel sur le plan financier pour l'ensemble des biens composant la propriété », assure Daniel Boudaille. Adopté en assemblée générale, le projet de cette fiducie doit être conclu prochainement par un acte notarié. Et pourquoi pas, espèrent les deux hommes, « permettre à d'autres copropriétés de s'inscrire en faveur de l'environnement ».

● Christelle Lalanne

## Créer des havres urbains pour la biodiversité

Avec sa société Forestor, Daniel Boudaille s'est spécialisé dans des actions de (re)forestation locales, diversifiées et durables et la compensation de l'empreinte écologique des promoteurs immobiliers et de diverses sociétés.

Avec cette première gestion de forêt privée en fiducie environnementale conclue entre Le Clos de Saône et Hetys Fiducie, le chef d'entre-

prise souhaite aller plus loin encore. Et pourquoi pas essayer l'idée dans d'autres copropriétés. « L'idée est de créer des havres urbains pour la biodiversité. Des lieux publics ou privés de toutes tailles dont la biodiversité actuelle ou future peut participer à l'organisation d'un réseau suffisamment dense pour soutenir la biodiversité dans toutes ou partie de ses composantes ». Plus ils seront

nombreux, mieux ce sera. « Le maillage entre HUB doit être le plus fin possible afin d'établir des connexions faciles, efficaces pour la faune, la flore, mais aussi l'écoulement des eaux, l'amélioration des sols et leur imprégnation en eau de pluie et l'évapotranspiration naturelle et la lutte contre les îlots de chaleur », conclut-il en invitant des partenaires privés et/ou publics.

LE PROGRES 10/04/26

**Rhône**

**«Le mélange pollen et pollution est dangereux»: les allergies respiratoires progressent dans notre région**

De plus en plus d'habitants du territoire développent des allergies respiratoires, parfois à l'âge adulte. Pollution, végétation, réchauffement climatique et produits du quotidien se combinent pour fragiliser l'organisme. «Nos modes de vie altèrent nos barrières naturelles», alerte le professeur Jean-François Nicolas, immunologiste aux Hospices Civils de Lyon.

Le constat est sans appel: les allergies respiratoires progressent dans notre région. Rhinites, conjonctivites, asthme... Ces maladies liées aux particules présentes dans l'air touchent un nombre croissant de personnes, y compris des adultes jusque-là non concernés. À titre indicatif, Medacom (premier acteur de la téléconsultation en pharmacie, agréé le ministère de la santé) a enregistré dans la région, entre début et mars 2026 par rapport à 2025, le plus gros volume de téléconsultations allergies de France, l'activité a été multipliée par plus de 3 en quelques jours (+229 %).

**Une explosion des consultations allergiques**

«On voit clairement une évolution», observe Jean-François Nicolas, immunologiste aux Hospices Civils de Lyon. «Il y a de plus en plus de maladies allergiques, comme d'autres maladies inflammatoires.» Des pathologies le plus souvent non mortelles, mais «qui gâchent la vie». Fatigue, gêne respiratoire, troubles du sommeil, impossibilité de sortir lors des pics polliniques: leur impact est bien réel.

Dans environ 10 % des cas, ces allergies deviennent même très invalidantes: absences au travail ou à l'école, crises d'asthme nécessitant une hospitalisation, ou encore conjonctivites sévères empêchant toute exposition à la lumière.

Selon le spécialiste, la situation pourrait encore s'aggraver, avec jusqu'à 50 % de la population concernée d'ici 2050.

**«Le choix des essences et la diversification sont essentiels»**

Plusieurs facteurs expli-



Dans environ 10 % des cas, les allergies deviennent même très invalidantes. Photo Joël Philippon

quent cette hausse. D'abord, la végétation urbaine. «Certaines espèces comme les graminées, bouleaux, cyprès, frênes, chênes, oliviers ou encore noisetiers sont très allergisantes», souligne Cédric Fayot, paysagiste à Saint-Genis-L'Argentière. «Beaucoup d'espèces ont été utilisées parce qu'elles sont esthétiques et faciles d'entretien.» Il insiste sur un point clé de son domaine: la gestion des plantations. «Le choix des essences et la diversification sont essentiels pour limiter l'exposition.»

Un constat partagé par Isabella Annesi-Maesano, directrice de recherche à l'INSERM et professeur d'épidémiologie environnementale: «Les monocultures ne sont pas bonnes, elles augmentent mécaniquement l'exposition aux pollens.» Mais le phénomène repose surtout sur un effet combiné. «Le mélange pollen et pollution est particulièrement dangereux», explique la spécialiste. Les polluants fragilisent les muqueuses et rendent les pollens plus agressifs, amplifiant les réactions allergiques. On ne parle même pas du sujet de l'ambrosie qui envahit chaque lieu abandonné.

Le changement climatique accentue encore la situation. Des températures plus élevées et des variations brutales favorisent des pics polliniques intenses et plus précoces. Ce

sont surtout les variations qui font exploser les symptômes. Cette année 2026 en est un exemple criant avec des variations de températures records.

**Un retour à des habitudes plus simples**

À ces facteurs environnementaux s'ajoute notre mode de vie. Le professeur Jean-François Nicolas insiste: «La pollution et les produits chimiques altèrent nos barrières naturelles (peau, yeux, voies respiratoires) et facilitent la pénétration des allergènes.» Cosmétiques agressifs, produits ménagers, alimentation transformée: ces éléments fragilisent l'organisme au quotidien.

Face à cette situation, les spécialistes appellent à un retour à des habitudes plus simples. «Il faudrait vivre comme nos grands-parents», résume l'immunologiste: moins de produits chimiques, des soins plus doux comme le savon traditionnel, une alimentation sans additifs. Des gestes concrets permettent aussi de limiter les symptômes: rinçage des yeux et du nez au sérum physiologique matin et soir, douche le soir pour se rincer et éliminer les pollens accumulés, éviter les produits trop moussants qui agressent la peau.

● Damien Lepetitgaland

L'ESSENTIEL 10/04/26 Rédigé par Léo Mourgeon

## 10 avril 1312 : quand Lyon devenait française



Le traité de Vienne, signé en 1312, fait entrer Lyon dans une ère de prospérité (crédit : Archives municipales).

Une décision politique prise un **10 avril** au **Moyen Âge** redéfinit durablement le destin de la cité.

### Les bases

- Capitale des Gaules sous l'Empire romain jusqu'à sa chute en 476, Lyon reste un **centre religieux important** et un **carrefour commercial** en reconstruction en Europe de l'Ouest. Successivement **burgonde, franque, mérovingienne** puis **carolingienne**, la ville échappe au contrôle du royaume de France à partir de la fin du IX<sup>e</sup> siècle.
- Intégrée au **royaume de Bourgogne** au tournant du Xe siècle, elle rejoint finalement le **Saint-Empire romain germanique** en 1032. Mais l'empereur, trop éloigné, n'y exerce qu'un pouvoir théorique. Sur place, l'**archevêque** gouverne et fait de Lyon une **principauté ecclésiastique**.
- Cette **autonomie dure plusieurs siècles**, dans une ville déjà tournée vers les échanges, au carrefour du Rhône, de la Saône, des Alpes et du Sud.

### Le contexte

- À partir du **XIII<sup>e</sup> siècle**, l'équilibre se fragilise. Les **bourgeois**, enrichis par le commerce, **contestent le pouvoir de l'Église** et cherchent un soutien extérieur. Ils se rapprochent du roi de France **Philippe IV le Bel**, qui voit là un enjeu stratégique dans la vallée du Rhône.
- Dès 1271, les bourgeois lyonnais se placent sous sa protection. Le roi installe des **officiers royaux**, renforce son influence et s'appuie sur les habitants. Face à lui, l'archevêque **Pierre de Savoie** tente de résister.
- Le conflit débouche sur un **siège en 1310**. Affaibli, l'archevêque finit par céder : le **10 avril 1312**, un accord signé à Vienne, en marge du concile, transfère au roi la **justice** et le **pouvoir politique** sur Lyon.

## Ce qui a changé

- Le traité officialise une situation déjà engagée. Lyon entre dans le **royaume capétien** en 1312 et voit s'installer une **administration royale** dès 1313.
- Le pouvoir local évolue aussi : en **1320**, une **charte** entre le **roi** et l'**archevêque** accorde aux habitants une place dans la gestion de la ville avec le **consulat**, marquant une étape clé de l'**autonomie urbaine**. C'est la fameuse **Charte Sapaudine**, encore célébrée chaque année par les Pennons du Vieux-Lyon.
- Ce nouveau cadre contribue à **stabiliser** progressivement la cité et favorise son **développement**. Située entre l'Italie, la Flandre et le royaume de France, Lyon s'impose peu à peu comme un **pôle économique majeur**.
- Ce basculement politique pose les bases de son essor futur, jusqu'à en faire l'une des grandes villes européennes à la **Renaissance**.